

**Syndicat National des Transports Urbains**

S'ENGAGER POUR CHACUN - AGIR POUR TOUS

**INTERVENTION CONGRES CONFEDERAL BORDEAUX 2026**

Le SNTU regroupe les salariés des Transports Publics Urbains de Voyageurs, ce sont 52 000 salariés et 10 % de ces salariés sont adhérents à la CFDT dans 167 sections syndicales.

La CFDT a démontré, lors de la mobilisation contre la réforme des retraites, sa capacité à être une organisation responsable, déterminée et écoutée. Notre position claire, et notre leadership, notamment contre le report brutal de l'âge légal, a renforcé notre crédibilité auprès des salariés. Cette période a aussi montré que lorsque la CFDT porte une ligne juste, lisible et utile, elle attire de nouveaux adhérents. ( au passage, Merci Laurent pour le travail réalisé pendant ces 10 années).

Le SNTU-CFDT s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Notre progression, reconnue par le 1er prix du **challenge adhésion 2025**, montre que notre syndicalisme de terrain, de proximité et de résultats répond aux attentes des salariés des transports urbains.

Nous voulons également souligner les avancées obtenues ou les reculs opérés par le gouvernement, notamment sur la limitation à **trois mandats successifs**, ~~conformément à l'orientation votée au congrès de 2022~~, ainsi que sur la **retraite progressive à 60 ans**. Ces sujets confirment l'importance d'une CFDT capable de peser dans le débat social et politique.

Dans la conférence Travail Emploi Retraites qui est en cours, la CFDT devra peser sur les 3 priorités identifiés, qui sont l'IA, la pénibilité et

l'usure professionnelle ainsi que les jeunes et l'insertion professionnelle. On compte sur vous.

Il nous faut aussi faire bouger le gouvernement et le MEDEF sur les salaires : de nombreuses branches professionnelles ont des minimas conventionnels en dessous du SMIC ou juste au-dessus pour cacher la misère, ça suffit !

Et après, nos chers patrons nous parleront de problèmes de recrutement et d'attractivité des métiers.

Mais cette progression de la CFDT ne doit pas masquer les difficultés. Dans nos réseaux, nos militants, élus ou non, subissent de plus en plus d'attaques antisyndicales. Pressions, discriminations, procédures disciplinaires abusives : ces pratiques fragilisent l'engagement syndical. Nous nous félicitons donc que notre amendement sur ce sujet ait été pris en compte sur les adhérents identifiés CFDT qui subissent les mêmes faits. Quand on ne peut pas s'attaquer au DS, on s'attaque à sa garde rapprochée pour l'isoler.

Dans les transports urbains, les agressions, les incivilités et les atteintes à la sécurité restent une réalité quotidienne pour de nombreux collègues. Conducteurs, contrôleurs, agents de maintenance ou de médiation doivent pouvoir exercer leur métier dans des conditions garantissant leur sécurité physique et psychologique. La CFDT doit continuer à porter des revendications fortes sur ce sujet.

On a repris un discours de Marylise qui résume bien la situation des travailleurs :

« La réalité que vivent aujourd'hui des millions de travailleurs est simple et brutale : le travail ne protège plus de la précarité.

De plus en plus de salariés, y compris ceux qui travaillent à temps plein, n'arrivent plus à boucler leurs fins de mois. »

« Quand les prix de l'alimentation, de l'énergie, du logement et des transports explosent, ce ne sont pas des chiffres abstraits. Ce sont des arbitrages impossibles : se chauffer ou se nourrir, payer son loyer ou remplir le frigo. »

Le problème n'est pas un manque de travail, mais un manque de reconnaissance salariale :

« Le discours selon lequel il suffirait de travailler plus est une impasse. La réalité, c'est que des salariés travaillent déjà dur, parfois avec des horaires décalés, pénibles, et malgré cela, ils n'y arrivent plus. »

Il faut que les entreprises et les pouvoirs publics prennent leurs responsabilités :

« La CFDT demande des augmentations de salaires réelles, des négociations salariales obligatoires qui aboutissent, une meilleure prise en compte des classifications, et une action forte sur les prix, notamment sur l'énergie et les produits de première nécessité. »

« Quand le travail ne permet plus de vivre dignement, c'est le pacte social qui est fragilisé. »

Redonner du pouvoir d'achat, ce n'est pas un luxe, c'est une urgence sociale et démocratique. »

Voici la ligne de la CFDT dans les différents médias. Donc, d'un côté nous demandons que les salariés soient augmentés car ils se retrouvent dans des situations difficiles et ne réussissent pas à terminer le mois sans être à découvert. Ils doivent choisir entre se chauffer et remplir le frigo et d'un autre côté nous pour les aider, nous allons augmenter leur cotisation de 26%.

C'est dans cette logique que nous avons défendu notre position sur les cotisations. Nous pensons qu'avant d'augmenter le pourcentage des

cotisations, il convient d'abord de faire respecter la charte des 0,75 % par l'ensemble des syndicats. La Commission des chartes, grâce à ses nouveaux droits, devra veiller à son application. Cette mesure est de nature à renforcer les ressources des syndicats, des URI, des fédérations et de la confédération, tout en garantissant leur autonomie financière.

Entre 2022 et 2024, les cotisations ont déjà progressé de 9,7 millions d'euros grâce au réajustement opéré par la Commission des chartes, par la revalorisation annuelle et grâce à l'augmentation du nombre d'adhérents. Si tous les adhérents cotisaient au montant correct, il ne serait pas nécessaire d'augmenter davantage les cotisations. Nous restons par ailleurs vigilants sur le risque qu'une hausse supplémentaire puisse constituer un frein à l'adhésion et une augmentation des démissions.

Ce risque est d'autant plus réel face à des syndicats non confédérés, qui pratiquent des cotisations très faibles, ou à d'autres centrales syndicales qui ne respectent pas toujours le pourcentage voté par leurs confédérations.

Les syndicats CFDT qui ne respectent pas la règle aujourd'hui continueront les mêmes pratiques demain. Ce sont ceux qui respectent les règles qui seront les plus impactés, ce qui est complètement injuste.

### **Faisons respecter la charte des 0,75 %.**

Pour finir, nous sommes fiers d'être à la CFDT, syndicat indépendant, qui devra encore faire face au gouvernement, peser de tout son poids et, si besoin, faire jouer le rapport de force dans les négociations à venir.

*Nous remercions l'organisateur du Rapport d'activité*  
Bon congrès à toutes et à tous.